

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

## PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 3049

Rapport d'inspection - Instal	lation électrique domestic	que BT / TE	31 existan	te
N° de rapport : 2.3 / 1/12/19/0.3				
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vent	e 🔲 contrôle périodique			
Type d'habitation M maison D appartement D	l autres :			
Type d'habitation amaison appartement Demandeur:	Se AA TITE			
Demanded	anda EAN do l'installation :	201		
Personne sur place :	Code EAN de l'Installation	2-	4000	c/11.
Personne sur place :  Adresse de la visite : Augustian Date de visite : Augustian Date d'émission			1.4.9.0	(O.L. 1.)//
Date de visite : 14./1./. Date d'émission	:	client:	1.6	
Référentiel réglementaire : RGIL art. U 2/1	2/6 bis et derogations 2/1	bis 🛭 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	I : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :	\\	/		
Tension d'utilisation	Protection générale du branch	ement: 🦯	$\triangleright$ A	10
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux : / r	nombre de circ	uits terminau	x : 🗸
Contrôles par examen visuel, tests et mesure				
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
200011711011			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation				
			1	
Etat du matériel électrique installé				
Mesures de protection contre les contacts directs				
Mesures de protection contre les contacts indirect		1		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			~	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			7	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			N	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux	appareils		7	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		1 1	X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :				
Résistance de dispersion de la prise de terre				
Identification des appareils de mesure : repris	e dans le dossier équipement indiv	iduel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl.
Manquements / Notes :	o dano lo decorio equiperiori			
mand demonds / Helde .				
	4			
LOIR ANNE	Хe			( 4 4 4 4 4 5 7 7 1
*				
				0.000.000.000.000.000.00
**************************************				
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux pre	scriptions du R.G.I.E. Le prochai	n contrôle pér	odique est à	effectuer 3
dans le délai prescrit par la réglementation e	n vigueur.			7
L'installation électrique n'est pas conforme a	ux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite complér	nentaire est à	ا ا
exécuter par le même organisme après mise	en conformité∧⊿ au terme de 18	3 mois après s	ignature de l'	acte de   8
vente.	~	revi i iretilik etrollistassa VII 🌃 III (Visita) - Fi		
Les résultats du contrôle ne permettent pas d	d'émettre de conclusion. Un exa	men complém	entaire est à	exécuter S
par le même organisme en vue de complètei	le dossier.			
Nom et visa de l'inspecteur :		a du demandeu	r pour réception	effectuer acte de exécuter
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	Nom of vio			19/4

RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - V8





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N :  $0132\,23/47/12/14/03$ 

<u></u>
a résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.
Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : Part -
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Coffee l'
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.
Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).
☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.
☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : pen por la
N Horeus de plan et loch que de l'installati
out of on the fire the
a Record transer Law sas Totality
It Que le coffret d'ecti que et une
grane fastie du moti i el a peste s
fixe down les reple de l'ART
de coments non munices de broch stor
de coments non munies de broch ses
Terre, il est interdet de bronde des 5
Olhice of of all I